

Pourquoi la pièce d'identité est obligatoire ?

Nous exigeons une pièce d'identité car nous devons être en mesure de restituer à la justice ou à la police l'identité d'un utilisateur en cas de commission rogatoire ou d'enquête. De plus, la Carte nationale d'identité ou le numéro de téléphone garantissent l'identité de l'utilisateur.

Puis-je donner mes identifiants à quelqu'un d'autre ?

La personne qui possède un compte est responsable de son usage. C'est pourquoi nous demandons un justificatif d'identité.

Quels sont les justificatifs d'identité acceptés (carte étudiant, carte vitale avec photo, permis de séjour...)?

La liste des pièces justificatives acceptées : carte d'identité, permis de conduire, permis de séjour, passeport ou carte de Bibliothèque.

Sur quel réseau se connecter ?

Le **hotspot Public** concerne les étudiants, les particuliers, les visiteurs de l'Agglo ou les habitants...

Le **hotspot Pro** concerne, quant à lui, les intervenants extérieurs, les associations ou les prestataires...

Pourquoi je n'ai pas accès à certains sites ?

Les sites sont filtrés. Les contenus pornographiques, pédophiles, dangereux (hack), terroristes sont autant que possible inaccessibles.

Combien de fois une même personne peut-elle être inscrite ?

Nous souhaitons que les usagers ne créent qu'un seul compte.

Et question santé, est-ce dangereux ?

Côté santé, pas d'inquiétude à avoir. Les antennes des hotspots ne représentent pas de dangers, les bornes wifi sont identiques à celles des box ADSL et respectent strictement les normes en vigueur.